

ALMA CERSIUS	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Demande d'Enregistrement
--------------	--	--------------------------

PJ2

PLAN DES ABORDS

ALMA CERSIUS	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Demande d'Enregistrement
--------------	--	--------------------------

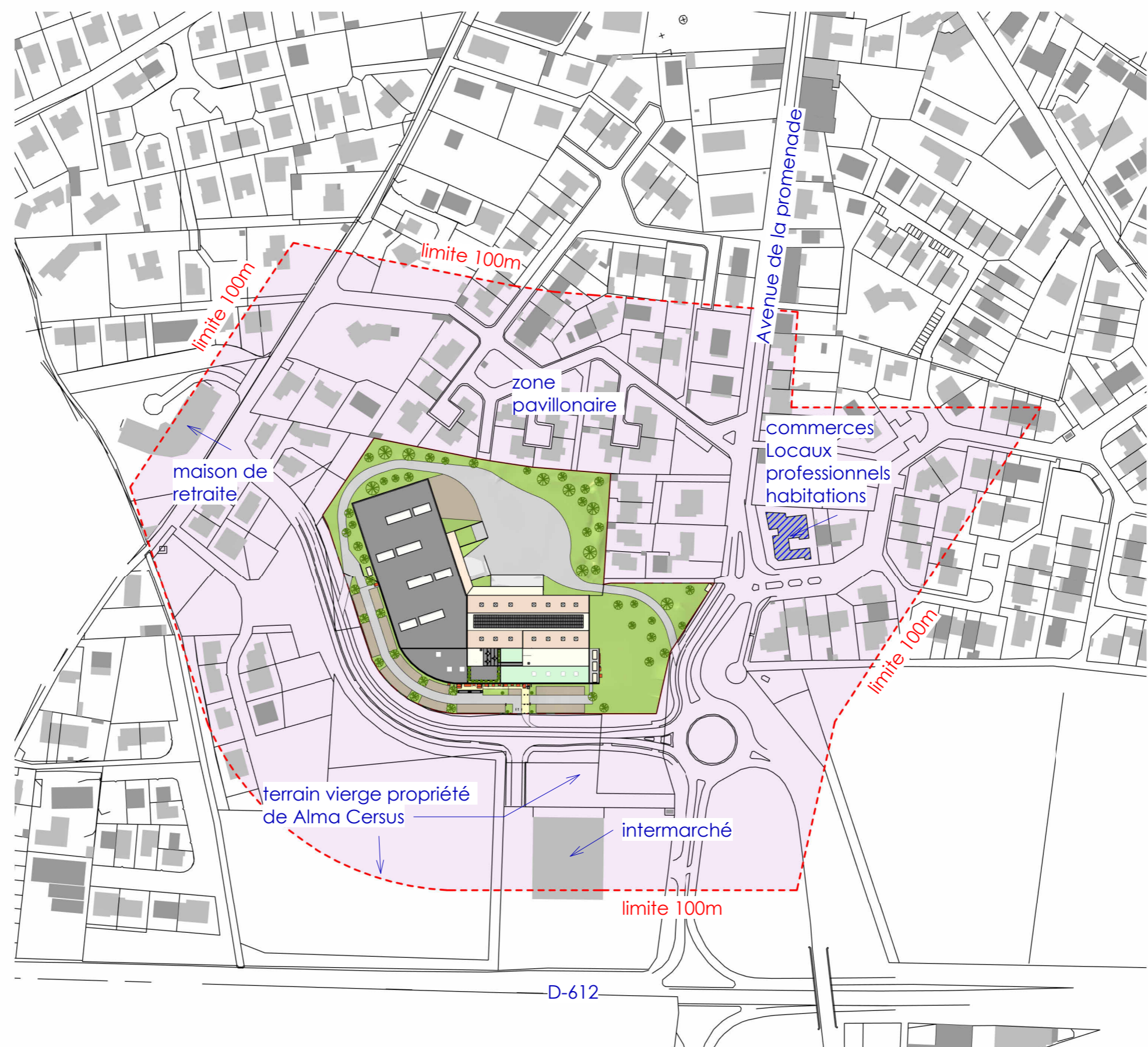
Annexe I : Demande d'enregistrement pour une ou plusieurs installation(s) classée(s) pour la protection de l'environnement N°15679*04

Articles L. 512-7 et suivants du code de l'environnement

[...]

P.J. n°2. - Un plan à l'échelle de 1/2 500 au minimum des abords de l'installation jusqu'à une distance qui est au moins égale à 100 mètres. Lorsque des distances d'éloignement sont prévues dans l'arrêté de prescriptions générales prévu à [l'article L. 512-7](#), le plan au 1/2 500 doit couvrir ces distances augmentées de 100 mètres [2° de l'art. R. 512-46-4 du code de l'environnement]


Rappel du contenu de la PJ2 (Source : Extrait du Cerfa d'enregistrement n°15679*04)




Olivier MARTY
 Architecte DPLG

Naos

Pièce n°29
 Format : A3

MÂTRE D'OEUVRE: NAOS 3, allée de l'Espinouse - CS 50120 34760 Boujan-sur-Libron Cedex Tél. 04 67 30 87 41 	MÂTRE D'OUVRAGE: ALMA CERSIUS 3 rue des vignerons 34420 CERS Tél: 04 67 39 31 79	Création d'une cave coopérative et d'un caveau de vente Secteur « La Joie » - 34 420 CERS	Plan de repérage - 100 mètres Permis de construire	1 : 2500	Chargé/e d'étude : LM Dessinateur : Auteur 16/05/2022	ICPE-29
--	--	---	---	----------	---	---------